

# Le protocole sanitaire est renforcé dans les établissements scolaires

## COVID-19

Masques, fermeture des classes à chaque cas variant, aération... Le ministère durcit les règles.

Yanick Philipponnat

yphilipponnat@midilibre.com

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de renforcer le protocole sanitaire dans les établissements scolaires afin de limiter au mieux la propagation des variants du virus et d'éviter leur fermeture pure et simple. Pour ce faire, plusieurs directions sont prises. Trois principales. Les masques d'abord : les masques "grand public" de catégorie 1 ou les chirurgicaux sont désormais les seuls autorisés, plus question d'arriver en classe avec une protection "maison", et ce, d'ici le 8 février.

« Pourquoi pas, mais c'est quand même compliqué de savoir si un élève qui arrive avec un masque blanc respecte la norme ou pas, comment va-t-on contrôler ça ? Dans mon lycée, nous sommes 1 600 », réagit Bertrand Humeau, secrétaire académique du Snes-FSU et professeur de maths à Nîmes.

« Encore une fois, c'est un coût pour les familles, à l'heure où le pouvoir d'achat est mis à mal », indique de son côté Christophe Pavageau, coordinateur de la

FCPE (parents d'élèves) pour l'ex-Languedoc-Roussillon. Ensuite, les personnes positives et cas contact. Désormais, pour les variants, un seul cas, élève ou personnel, et la classe sera fermée (contre trois actuellement). En maternelle, si un enfant est contaminé, tous les élèves sont considérés comme cas contacts, contre trois pour le primaire (où le masque est obligatoire dès 6 ans).

De quoi laisser circonspecte Dany Benezet, co-secrétaire départementale du Snuip-FSU du Gard, syndicat du primaire : « La plupart des médecins ne font pas faire de test pour les moins de 6 ans et il y a une contradiction entre le Haut conseil de santé qui dit qu'il y a une augmentation de cas des moins de

**Nous comprenons le principe de précaution mais qui va garder les enfants des classes fermées ?**

CHRISTOPHE PAVAGEAU  
(COORDINATEUR FCPE)

### Nouveau protocole sanitaire dans les établissements scolaires



#### PORT DU MASQUE DE CATÉGORIE 1 OBLIGATOIRE

Enseignants, personnels éducatifs et élèves ont désormais l'obligation de porter des masques chirurgicaux grand public de catégorie 1.



#### UN CAS DE VARIANT = FERMETURE DE LA CLASSE

Dès qu'un cas de variant anglais sera identifié dans une classe, elle sera fermée, qu'il s'agisse d'un personnel ou d'un élève. Jusqu'à présent, il fallait 3 personnes contaminées pour fermer une classe.



#### CAS CONTACTS EN MATERNELLE

En maternelle : dès qu'un cas de contamination au Covid-19 est confirmé, tous les élèves de l'école maternelle sont désormais considérés comme cas contacts.



#### CAS CONTACTS AU PRIMAIRE

Au niveau élémentaire et dans le second degré, où le masque est obligatoire pour tous, la présence de 3 élèves positifs dans une classe signifie que tous leurs camarades sont désormais considérés comme cas contacts, ainsi que leurs professeurs.



#### DISTANCIATION DE 2 MÈTRES ENTRE GROUPES À LA CANTINE

Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins 2 mètres avec ceux des autres classes. La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table est privilégiée.



#### RENFORCEMENT DE L'AÉRATION DES PIÈCES

L'aération des salles de classe doit désormais se faire chaque heure, pendant quelques minutes, et non plus toutes les 2 heures.

INFOGRAPHIE S.W. / SOURCE : PROTOCOLE SANITAIRE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

9 ans et le ministère qui dit que non. »

La FCPE s'inquiète de son côté face au risque de multiplication des fermetures de classe : « Nous comprenons le principe de précaution, mais qui va garder les enfants des classes fermées ? »

Enfin, la règle des 2 m de distance (contre 1 m) à la cantine et l'aération des pièces chaque heure (contre 2 h). « Ça me semble compliqué. D'un établissement à l'autre, les situations sont différentes. Et puis, c'est

l'hiver, il fait froid, il faudrait des aérateurs comme en Allemagne. Nous pensons qu'il faut surtout imposer les demi-classes, il y a moins de brassage, moins d'incidences », estime Bertrand Humeau.

Syndicats et parents d'élève sont néanmoins sur la même longueur d'onde avec le gouvernement sur un point : ils ne veulent surtout pas que les établissements scolaires ferment face au risque de décrochage scolaire et de répercussions psychologiques.